du mieux. Vous me trouvez aujourd'hui aussi heureuse que reconnaissante, lorsque je viens vous dire que l'enfant est parfaitement rétablie.—Abonnée.

Lowell, 19 février.—Mille remerciements à Notre-Dame du Saint Rosaire, pour une grande faveur obtenue après la promesse d'insertion dans les *Annales* et d'offrande pour une messe basse, en faveur des saintes âmes.—M. P.

St-Ignace de Loyola, 21 février.—Remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire, à N.-D. de Pitié et à saint Antoine de Padoue. Le printemps dernier, mon petit enfant tomba malade de la rougeole, et en même temps, une maladie au cerveau se déclara; l'enfant était devenu presque aveugle, et avait perdu la parole. Je promis à N.-D. du Saint Rosaire, que si l'enfant ne restait pas infirme, je le ferais publier dans les Annales. La Sainte Vierge s'est laissé toucher par mes larmes; ma prière a été exaucée. Offr. \$1: 50 cents pour honoraires de messe; 50 cents pour le sanctuaire.—Abonnée.

* * * 22 février.—Merci à N.-D. pour la guérison de deux enfants que nous avons obtenue de la bonne Mère après promesse d'insertion dans vos chères Annales. Nous avons une grande peine dans notre famille: trois de nos proches parents ont eu le malheur de renoncer à la Religion de leur saint baptême, même deux se sont enrôlés dans la secte des francs-maçons... Nous ne désespérons pas de les ramener à Dieu. Que Marie, Mère du Bon-Conseil, leur fasse voir qu'ils peuvent et qu'ils doivent revenir à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

St-Léon, 21 février.—Succès aux examens, guérison d'une personne dangereusement malade, voilà ce que j'ai obtenu de N.-D. du Rosaire; n'est-ce pas assez pour provoquer toute ma reconnaissance?—E. de M.

Bécancour, 22 février.—Au mois d'août, mon petit garçon s'est cassé et en même temps démis un bras. Aujourd'hui, il est parfaitement guéri et nullement infirme; j'avais promis de m'abonner aux Annales pour obtenir la protection de N.-D. du Rosaire.—Abonnée.

Radnor Forges, 23 février.—Mme J.-G. remercie N.-D. du T. S. Rosaire pour la guérison de sa petite fille, par l'usage des roses bénites et après promesse d'insertion dans les *Annales*.—Mme P. L.

St-Ours, 25 février.—J'ai recouvré la santé, après la promesse de faire publier dans les *Annales du T. S. Rosaire* et de m'y abonner ma vie durant. Mille remerciements aussi pour d'autres faveurs. — Abonnée.